

Situation et évolution du parc de bâtiments volailles de chair en 2003

Sylvain GALLOT

ITAVI – 28, rue du Rocher – 75008 PARIS

Les résultats 2002 de l'enquête annuelle de l'ITAVI sur l'évolution du parc de bâtiments montraient les premiers signes d'une réduction du parc, mais sans excès au regard du retournement de conjoncture initié courant 2001. La tendance s'est largement amplifiée sur l'année 2003, à la faveur d'un plan de cessation qui a accentué les arrêts d'activité. Ralentissement des constructions, accélération des disparitions, le parc de bâtiments a été en repli en 2003 dans la plupart des régions et pour tous les types de bâtiments excepté le label.

1. DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

L'enquête conduite par l'ITAVI depuis maintenant 5 ans suit toujours le même protocole. Elle est réalisée auprès de tous les opérateurs de la filière volailles de chair qui assurent la gestion de planning de production en France. Elle porte sur le parc français de bâtiments de volailles de chair à l'exclusion des élevages de palmipèdes gras (ateliers de gavage et de prêt à gaver) et des élevages de gibier.

La collecte des informations est réalisée sous la forme d'un questionnaire adressé à chaque opérateur. L'envoi postal est relayé et appuyé par les observatoires avicoles régionaux de l'ITAVI et par certains correspondants régionaux de l'ITAVI dans les associations avicoles ou les organisations professionnelles agricoles.

Les informations demandées aux organisations de production portent sur :

- (1) la superficie du parc de bâtiments au 01 janvier de l'année d'étude (01 janvier 2003 en l'occurrence),
- (2) les nouvelles constructions réalisées en 2003,

(3) les disparitions définitives de bâtiments en 2003,

(4) les rénovations en 2003.

Pour ces trois éléments, les superficies doivent être ventilées par département et par type de bâtiments selon 3 catégories : "standard et certifié", "label et biologique", "canard à rôtir", qui correspondent à des catégories de bâtiments suffisamment distinctes et peu interchangeables pour éviter les effets de transfert entre types de bâtiments.

2. ESTIMATION DU PARC ET DES TAUX D'ÉVOLUTION

L'enquête vise chaque année deux objectifs : d'une part obtenir une estimation de la superficie totale du parc de bâtiment volailles de chair, d'autre part connaître chaque année la dynamique de ce parc.

L'estimation du parc repose sur la prise en compte des données de l'année d'étude, auxquelles on ajoute les données des entreprises ayant répondu au cours des deux années précédentes mais pas en 2003. Ces superficies signalées les années précédentes sont extrapolées en fonction des taux de construction et disparition constatés en durant ces années. Cette approche permet d'estimer une valeur du parc qui année après année s'améliore. Cette partie n'est pas développée dans cet article.

La dynamique du parc repose sur le calcul de taux de construction, disparition et rénovation. Ces taux sont calculés à partir de sous-échantillons composés des informations des organisations ayant répondu explicitement et sans aucune ambiguïté (superficies positives ou nulles

mais alors mentionnées comme telle par un zéro ou tout autre signe non équivoque) aux questions sur les superficies construites, disparues ou rénovées pour au moins un type de bâtiment ou un département. Cette méthode permet d'obtenir trois sous-échantillons dont la composition peut différer légèrement. Sont écartées systématiquement des sous-échantillons les organisations pour lesquelles l'absence ou l'imprécision des réponses ne permet pas de distinguer entre une absence de construction, de disparition ou de rénovation et une imprécision des informations transmises.

Les taux de construction, disparition et rénovation sont calculés en effectuant le rapport entre les superficies construites, disparues ou rénovées de ces sous-échantillons et les superficies totales en activité des organisations des mêmes sous-échantillons.

Pour l'interprétation des calculs régionaux, les taux ne sont publiés que si les sous-échantillons représentent au moins 50 % du parc régional.

3. CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON 2003

L'échantillon 2003 est presque stable par rapport à 2002, puisque le total des superficies recueillies dans l'enquête en 2003 s'élève à 13,4 millions de m² (recensés au 1^{er} janvier 2003) contre 13,5 millions de m² en 2002. La structure de l'échantillon, en terme de répartition des données en fonction des régions et des types de bâtiments est très conforme à l'année dernière, ce qui rend possible les comparaisons avec les années précédentes (Tableau 1). On peut juste noter une légère augmentation de la part du parc "label et

biologique" [28,2 % du parc recensé en 2003 contre 27,5 % en 2002] au détriment du parc "standard et certifié" (68,0 % en 2003 contre 68,9 % en 2002). Cette évolution n'est d'ailleurs pas surprenante si l'on considère que le parc "standard et certifié" est en repli sur les dernières années tandis que le parc "label et biologique" a poursuivi son développement sur la même période.

Les taux de réponse aux questions sur les constructions et les disparitions atteignent cette année 97 %, soit une nouvelle hausse de 1 point. Ces chiffres confirment que la précision des informations transmises par les opérateurs reste très bonne (Tableau 2). L'amélioration est encore plus sensible pour les chiffres concernant les rénovations, puisque l'enquête a permis de collecter cette information pour un équivalent de 6,6 millions de m² contre seulement 4,5 millions en 2002. Le taux de réponse à cette question atteint donc désormais près de 49 %.

4. L'ÉVOLUTION DU PARC EN 2003

4.1. LES CONSTRUCTIONS EN 2003

Le taux de construction global a été estimé en 2003 à 1,0 %, contre 1,8 % en 2002. Ce taux correspond à une estimation d'environ 158 000 m² de construction (Tableau 3) soit un peu plus de la moitié des constructions réalisées en 2002. Le taux 2003 traduit donc un nouveau ralentissement sensible des constructions.

Tous les types de bâtiments ont été affectés par le recul des taux de construction, à tel point que les taux calculés en 2003 sont les plus bas depuis que l'enquête existe. Toutefois, comme les années précédentes, les différences de taux par type de bâtiments sont toujours assez prononcées. Le taux de construction des bâtiments "standards et certifiés" reste, comme en 2001 et 2002, le plus faible à 0,1 % en 2003 (0,9 % en 2002). Le taux du parc "canard à rôti" subit une baisse plus marquée de 1,3 points, passant de 1,7 % en 2002 à 0,4 % en 2003. Même s'il conserve le taux de construction le plus

Tableau 1 - Superficies recensées en fonction du type de bâtiment dans l'échantillon 2003

Type de production	Parc 2002		Parc 2003	
"Standards et certifiés"	9 302 966	68,9%	9 149 300	68,0%
"Label et biologiques"	3 710 177	27,5%	3 796 800	28,2%
"Canards à rôti"	485 077	3,6%	498 900	3,7%

Tableau 2 - Taille et représentativité des différents sous-échantillons 2003

	Parc en activité recensé		Sous-échantillon "constructions"		Sous-échantillon "disparitions"		Sous-échantillon "rénovations"	
	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003
Superficie (en millions de m ²)	13,5	13,4	12,9	13,1	12,9	13,1	5,5	6,7
Taux de réponse (en %)	100 %	100 %	96 %	97 %	96 %	97 %	41 %	50 %

élevé, le parc de bâtiments "label et biologique" connaît la plus forte baisse de 2002, passant de 4,0 % en 2002 à 2,6 % en 2003. Il s'agit également du plus faible taux de construction pour ce type de bâtiments depuis l'origine de l'enquête en 1999.

Au niveau régional (Carte 1), les taux de construction de la plupart des grandes régions avicoles sont en repli en 2003 de 0,5 à 1,5 points. La seule exception concerne la région Auvergne dont le taux de construction a progressé en 2003 (3,6 % en 2003 contre 2,6 % en 2002). Deux régions se distinguent par des taux

de construction presque nuls en 2003 : Bretagne (0,1 %) et Poitou-Charentes (0,2 %).

4.2. LES DISPARITIONS EN 2003

Le taux de disparition a été estimé à 4,5 % en 2003 soit environ 711 000 m² de bâtiments définitivement disparus (Tableau 4). Ce taux est en très forte augmentation par rapport à 2002 où il avait été évalué à 1,9 %.

La hausse des taux de disparition a touché tous les types de bâtiments, mais particulièrement les bâtiments "standard et certifié" (taux de 5,5 % soit une hausse de

■ Carte 1 : Taux de construction en 2003 calculés par région

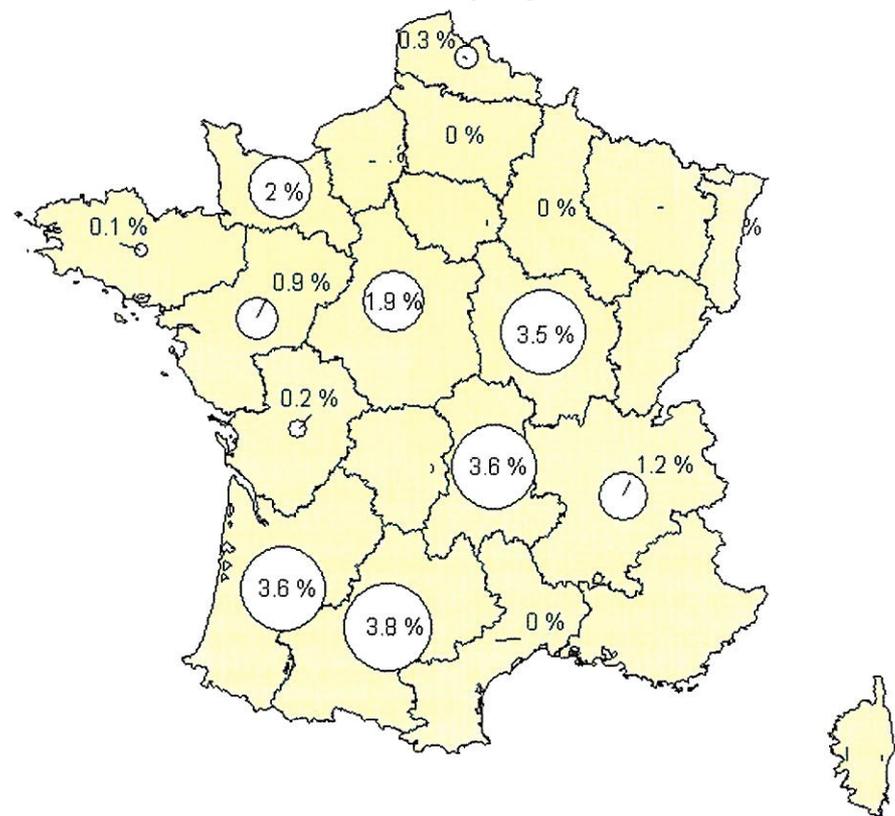


Tableau 3 - Taux de construction en 2003 selon le type de bâtiment

Type de bâtiments	Taux de construction		Représentativité du sous-échantillon 2003	Estimation des constructions en m ² (¹) 2003	Estimation du nombre de nouveaux bât. (²) 2003	Part du parc 2003
	2002	2003				
TOTAL	1,8 %	1,0 %	83,0 %	157 500	319	100 %
"Standards ou certifiés"	0,9 % ⁽¹⁾	0,4 % ⁽¹⁾	82,9 %	46 500	42	29,6 %
"Label ou biologiques"	4,0 % ⁽¹⁾	2,6 % ⁽¹⁾	87,8 %	110 200	276	70,0 %
"Canards à rôtir"	1,7 % ⁽¹⁾	0,1 % ⁽¹⁾	60,4 %	800	1	0,5 %

(1) Calculé à partir des taux de constructions et en considérant le parc estimé pour chaque type de bâtiment

(2) Calculé en considérant une taille moyenne de bâtiment de 1 100 m² en standard, de 400 m² en label ou bio et de 800 m² en canard.

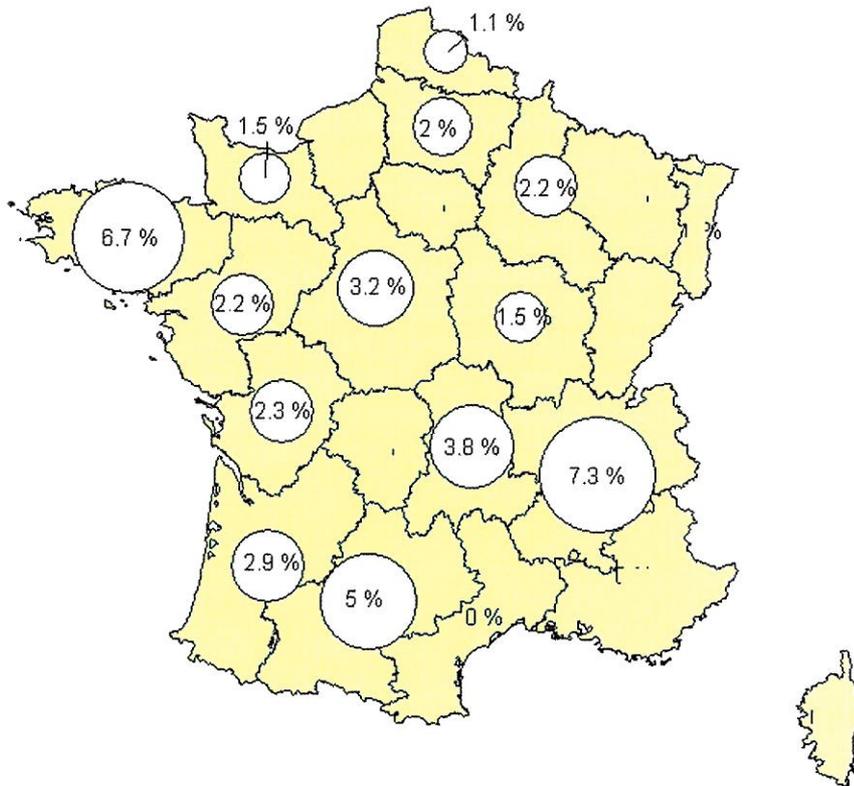
Tableau 4 - Taux de disparition en 2003 en fonction du type de bâtiment

Type de bâtiments	Taux de construction		Représentativité du sous-échantillon 2003	Estimation des disparitions en m ² (³) 2003	Estimation du nombre de bât. disparus (⁴) 2003	Part du parc 2003
	2002	2003				
TOTAL	1,9 %	4,5 %	82,9 %	711 300	805	100 %
"Standards ou certifiés"	2,0 % ⁽⁴⁾	5,5 % ⁽⁴⁾	82,9 %	589 500	536	82,9 %
"Label ou biologiques"	1,8 % ⁽⁴⁾	2,2 % ⁽⁴⁾	86,8 %	93 200	233	13,1 %
"Canards à rôtir"	2,0 % ⁽⁴⁾	4,0 % ⁽⁴⁾	60,4 %	28 700	36	4,0 %

(3) Calculé à partir des taux de disparitions et en considérant le parc estimé pour chaque type de bâtiment.

(4) Calculé en considérant une taille moyenne de bâtiment de 1 100 m² en standard, de 400 m² en label ou bio et de 800 m² en canard.

■ Carte 2 : Taux de disparition en 2003



3,5 points par rapport à 2002), concernés par le plan de cessation, et les bâtiments "canard à rôtir" (taux de 4,0 % soit une hausse de 2 points par rapport à 2002). Le taux de disparition du parc "label et biologique" augmente aussi dans une moindre mesure, passant de 1,8 % en 2002 à 2,2 % en 2003.

Sur le plan géographique (Carte 2), le taux de disparition est en hausse dans la plupart des grandes régions avicoles (de 1 à 4,7 points dans les principales régions). Deux régions ont eu un taux de disparition relativement stable : (Bourgogne et Nord-Pas-de-Calais). Seule la région Aquitaine a connu une baisse sensible du

taux de disparition, qui était traditionnellement élevé dans cette région. Les taux les plus élevés s'observent cette année en Bretagne (6,7 %) et en Rhône-Alpes (7,3 %).

Le plan de cessation en vigueur en 2003 a largement contribué à l'élévation du taux de disparition en 2003, en particulier pour les bâtiments "standard et certifié". Mais les superficies disparues dépassent nettement les superficies prévues dans le plan de cessation. De nombreux arrêts se sont donc opérés hors plan de cessation, sous l'effet d'une conjoncture qui est restée très difficile en 2003. Les régions très engagées dans les productions standards et certifiées, comme la Bretagne ont donc très logiquement connu des replis plus importants de leur parc, de même que certaines régions engagées dans la production de canards à rôtir.

5. DYNAMIQUE DU PARC EN 2003

À partir des résultats précédents, on peut estimer la dynamique du parc en 2003 grâce au solde des constructions et disparitions (Tableau 5).

Compte tenu de la hausse des disparitions et du ralentissement des constructions, le parc de bâtiments volailles de chair a connu en 2003 une sévère contraction, avec une réduction nette d'environ

554 000 m² [-3,4 %]. Cette forte baisse est essentiellement imputable au parc "standard et certifié" qui recule d'environ 543 000 m². Le parc de bâtiment de canards à rôti est également en baisse de 3,8 %, ce qui représente environ 28 000 m². Seul le parc "label et biologique" ne connaît pas de forte variation, avec une très légère hausse de 17 000 m² (soit +0,4 %).

Au plan régional (Tableau 6), deux régions se démarquent nettement pour la diminution de leur parc en 2003 : la Bretagne tout d'abord, dont le parc est en repli de 6,6 % soit environ 337 000 m², et la région Rhône-Alpes, en recul de 6,1 %, ce qui représente une superficie moindre qu'en Bretagne mais toutefois significative pour la région (environ 52 000 m²). Le parc de la plupart des autres régions a été en repli mais de manière plus modeste. Le parc des régions Aquitaine et Basse-Normandie est resté stable. Enfin, les régions Bourgogne et Nord-Pas-de-Calais semblent avoir conservé un léger développement en 2003, mais très inférieur aux évolutions nettes moyennes constatées les années précédentes.

Tableau 5 - Dynamique du parc de bâtiments en 2003

en m ²	Estimation du parc (en m ²)	Constructions	Disparitions	Solde
Total	15 797 500	157 500	711 300	-553 800
		1,0 %	4,5 %	-3,4 %
Standards et certifiés	10 815 900	46 500	589 400	-543 000
		0,4 %	5,4 %	-5,0 %
Label	4 255 000	110 200	93 200	17 000
		2,6 %	2,2 %	0,4 %
Canard	726 600	800	28 700	-27 900
		0,1 %	3,9 %	-3,8 %

6. CONCLUSIONS

Comme on pouvait le prévoir, le parc de bâtiments de volailles de chair a connu une forte contraction en 2003. Le plan de cessation conjugué à une conjoncture qui est resté difficile durant l'année ont cumulé leurs effets et contribué à la fois à une hausse des disparitions et un ralentissement des constructions. Il est également probable que l'annonce du plan de cessation courant 2002 aura différé certains arrêts d'activité et amplifié d'autant la réduction

des superficies en 2003. Quoi qu'il en soit, il en résulte un recul net du parc en 2003 d'environ 550 000 m² soit 3,4 % du parc français, affectant essentiellement le parc "standard et certifié" et la région Bretagne.

L'ampleur de la réduction du parc est donc largement supérieur aux ambitions du plan de cessation, supérieure à ce qui avait été observé en 2000 lors du premier plan de restructuration, et à atteint en 2003 un niveau jamais observée depuis la création de cette enquête en 1999.

Tableau 6 - Dynamique du parc de bâtiments en 2003 dans les principales régions avicoles

Superficies en m.	Parc 2003 estimé	Estimation et taux de constructions		Estimation et taux de disparitions		Solde	
Bretagne	5 075 900	3 000	0,1 %	340 100	6,7 %	-337 000	-6,6 %
Pays de la Loire	4 320 800	37 600	0,9 %	96 400	2,2 %	-58 800	-1,4 %
Rhône-Alpes	860 000	10 200	1,2 %	62 600	7,3 %	-52 400	-6,1 %
Aquitaine	977 000	35 100	3,6 %	28 800	2,9 %	6 300	+0,6 %
Centre	715 400	13 900	1,9 %	23 000	3,2 %	-9 100	-1,3 %
Poitou-Charentes	633 200	1 300	0,2 %	14 600	2,3 %	-13 400	-2,1 %
Auvergne	407 100	14 500	3,6 %	15 500	3,8 %	-1 100	-0,3 %
Bourgogne	439 500	15 300	3,5 %	6 400	1,4 %	8 900	+2,0 %
Nord Pas de Calais	520 000	1 600	0,3 %	5 500	1,0 %	-3 900	+1,47 %
Midi-Pyrénées	445 500	17 200	3,8 %	22 200	5,0 %	-5 000	-1,1 %
Basse-Normandie	334 000	6 500	2,0 %	4 900	1,5 %	1 600	+0,5 %
Picardie	245 200	5 000	0,0 %	5 000	2,0 %	-5 000	-2,0 %